



Direction des ressources humaines
AB/ID

Membres du CHSCT

Le 2 novembre 2017

Procès-verbal Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail du 14 septembre 2017

Présent(e)s : Monique AGUILERA, Didier POISSON, Claire COLIN-DUCROS, Nelly NAVARRO, Sébastien LLORCA, Josiane MARÉCHAL, Pascale DEFOLY,

Invité(e)s : Docteur BERTRAND, Amélia BAREILLE, Fabien BLANC, Karine LOURDIN, Mélinda LAMOTHE

Absent(e)s /Excusé(e)s : Florence BOCQUET, Clémence MONTABONEL, Martine CHETAILLE, Nabila BENRACHED, Gérard REVELLIN, Lilian DONDIN, Roland MARION, Ginette CORDARO, Sylvie NOUVEL, Djamila BOUAMAR, Annick PINCHENORE, Zohra PASTOR

En l'absence de la présidente du CHSCT et du secrétaire des représentants du personnel, madame Monique AGUILERA assure la présidence du CHSCT et Nelly NAVARRO le secrétariat des représentants du personnel

Après s'être assuré du quorum, Monique AGUILERA ouvre la séance à 14 h.

Monique AGUILERA rappelle l'ordre du jour :

1. Validation du procès-verbal du CHSCT du 22 juin 2017
2. Rapport d'inspection accueil Hôtel de Ville et centre de loisirs Jean Moulin
3. Questions diverses

1. VALIDATION DU PROCÈS-VERBAL DU CHSCT DU 22 JUIN 2017

Monique AGUILERA demande s'il y a des observations concernant le procès-verbal du CHSCT du 22 juin 2017.

Nelly NAVARRO demande que soient complétés ses dires concernant le sujet n° 3 sur le prix santé et mieux être au travail précisant qu'elle souhaitait savoir « si les encadrants auront ensuite les moyens financiers, matériels et humains pour leur permettre de mettre en pratique ces formations »

En l'absence d'autres observations, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. RAPPORT D'INSPECTION ACCUEIL DE L' HÔTEL DE VILLE ET CENTRE DE LOISIRS JEAN MOULIN

Amélia BAREILLE présente le rapport d'inspection de l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Didier POISSON précise, concernant les craintes des agents à sortir du bâtiment à la nuit tombée, que monsieur le maire a pris un arrêté interdisant les regroupements autour de l'Hôtel de Ville notamment dans le cadre du plan vigipirate mais aussi à la suite des remontées du gardien logé dans le bâtiment.

Amélia BAREILLE note qu'en ce qui concerne le public difficile, les agents sont plus exposés en août mais qu'en 2017 aucun problème de cet ordre n'a été signalé.

Concernant l'ouverture des panneaux de la verrière, elle précise qu'une intervention va être faite afin que cela ne soit plus automatique.

Didier POISSON se demande si cet automatisme n'est pas lié à la sécurité incendie du bâtiment.

Amélia BAREILLE répond qu'elle va se renseigner sur la question.

Nelly NAVARRO rappelle qu'il avait été demandé s'il était possible de fournir un gilet chaud aux agents d'accueil.

Amélia BAREILLE signale que si les agents souhaitent un tel équipement, ils doivent en faire la demande auprès de leur responsable hiérarchique.

Didier POISSON, concernant l'aménagement de la banque d'accueil, informe qu'une étude et un projet ont été réalisés pour l'accessibilité mais que les maires successifs ont stoppé le projet car d'autres demandes non légitimes s'étaient greffées à la demande initiale et l'avaient dénaturée. La copie est donc à revoir dans l'intérêt de l'accessibilité et des agents.

Pascale DEFOLY signale que les syndicats souhaiteraient obtenir une copie papier des rapports d'inspection avant après remplissage.

Amélia BAREILLE note que les syndicats seront ajoutés à la liste de diffusion.

Mélinda LAMOTHE ajoute que, quand les travaux seront faits, beaucoup de choses seront réglées. Ses agents les attendent depuis six ans et redoutent déjà l'arrivée de l'hiver.

Amélia BAREILLE présente le rapport concernant le centre aéré Jean Moulin.

Karine LOURDIN, concernant l'accueil d'enfants handicapés, signale que la formation sécurité est faite lors de la journée d'accueil des animateurs.

Didier POISSON signale, concernant la récupération des objets qui atterrissent sur le « toit », que la direction de l'Éducation, pour éviter de faire intervenir les agents CTM, a équipé les gardiens de perches et qu'il faudrait envisager la même chose pour les agents de la direction des sports.

Karine LOURDIN, concernant le local cuisine, relève que c'est une question de budget mais aussi que des enfants de l'école du Carreau y sont accueillis et qu'il faudra en tenir compte quand il y aura les travaux.

Karine LOURDIN rappelle l'objectif de faire des toilettes adultes dans les sanitaires car à ce jour il y en a seulement dans l'office ce qui n'est ni pratique ni hygiénique.

Monique AGUILERA demande s'il y a des questions concernant les deux rapports d'inspection. En l'absence, les rapports sont adoptés à l'unanimité.

3. QUESTIONS DIVERSES

Amélia BAREILLE signale qu'elle a reçu deux pages de registre de sécurité. La première concerne un problème de sécurité fin août à Prévert où l'alarme ne fonctionnait pas depuis fin juin à la suite de dégradations provoquées par des rongeurs. En attendant le rétablissement de l'alarme, la police municipale a procédé à des rondes sur le site.

Didier POISSON ajoute que l'alarme a été remise en fonction le 31 août et que les élus réfléchissent, dans le cadre du budget, à l'éventualité d'installer une caméra afin de sécuriser une zone connue pour être le lieu de dégradations.

Amélia BAREILLE informe que la seconde alerte concernait le grand froid ressenti fin janvier dans le restaurant Prévert.

Sébastien LLORCA signale que les agents du CTM sont intervenus pour débrider certains radiateurs.

Josiane MARÉCHAL aimerait savoir où en est le dossier « pigeons » de l'hôtel de Ville. Elle rappelle que c'est un dossier déjà traité il y a quelques années. Les pigeons nichent sur le toit et leurs excréments, outre les problèmes d'hygiène, salissent les vitres du bâtiment.

Elle s'interroge également sur la qualité de l'eau du robinet et souhaite qu'une étude soit menée sur la question.

Elle souhaite également avoir connaissance du suivi de dossier sur le projet de déménagement du bureau du COS.

Didier POISSON signale qu'une direction avait évoqué l'idée d'un éventuel un déplacement du local du COS au rez-de-chaussée dans le cadre d'une recherche de mètres carrés. Il insiste sur le fait qu'il n'est aucunement question de mettre un agent, quel qu'il soit, dans ce local. Pour lui le dossier est fermé même s'il n'a jamais été ouvert.

Il ajoute qu'une réunion est prévue le 5 octobre prochain avec la direction des services techniques, la responsable des moyens internes et Amélia BAREILLE pour faire un point sur les demandes, les process concernant les aménagements de locaux... En rappelant bien que ce n'est pas parce qu'on fait une demande et/ou qu'elle fait l'objet d'une étude, qu'elle sera automatiquement acceptée. Il y a aussi des contraintes fonctionnelles, budgétaires et de sécurité à prendre en compte.

Nelly NAVARRO a appris que fin septembre, le service emploi-insertion allait déménager vers Meyzieu Emploi et demande combien cela concerne d'agents.

Didier POISSON répond que cela concerne 1,5 agents de la ville. Il rappelle que les locaux appartiennent à la Ville et qu'ils regrouperont la mission locale, Meyzieu Emploi et un espace de co-working.

Nelly NAVARRO demande que les membres du CHSCT aient plus de moyens tels qu'un poste informatique et une imprimante pour qu'ils n'utilisent pas le matériel affecté aux syndicats.

Didier POISSON prend note de la demande ajoutant que cela est à voir avec la Direction des ressources humaines, d'autant qu'il serait question de réunir les CT et CHSCT au sein d'une même instance.

Monique AGUILERA rappelle la tendance au « zéro papier » mais comprend qu'en terme de communication cela reste important.

Nelly NAVARRO demande qu'une copie des réponses au questionnaire concernant les RPS soit remise aux représentants du personnel.

Amélia BAREILLE signale qu'une communication sera faite auprès de tout le personnel. Elle attend l'arrivée de ses responsables pour mettre cela en place.

Nelly NAVARRO rappelle que l'intervenant de Neeria devait donner un exemplaire de son compte rendu.

Amélia BAREILLE pense qu'il faut d'abord réfléchir à la manière de le présenter pour que ce ne soit pas rébarbatif. On peut soit réunir tout le monde, soit laisser les agents venir en prendre connaissance, soit se déplacer dans les structures.

Didier POISSON note que réunir tout le monde n'est pas réaliste. On a bien vu dernièrement (invitation du maire) la difficulté de réunir tout le monde eu égard à l'obligation de continuité du service public.

Nelly NAVARRO attend également le code couleur avec les numéros des services concernant le questionnaire RPS. Il avait été présenté en CHSCT mais pas diffusé.

Nelly NAVARRO signale également qu'en 2015, les représentants syndicaux avaient parlé avec la directrice des ressources humaines de former des groupes pour l'analyse des AT pour aider Amélia car il y a beaucoup de retard.

Amélia BAREILLE précise qu'il faut auparavant définir le règlement de l'analyse, car on n'analyse pas tout. Elle travaille actuellement sur la procédure pour que les alertes soient bien diffusées auprès des représentants. Une réunion pour définir les règles d'analyse peut être envisagée d'ici fin octobre. Mais pour l'instant la priorité est donnée à la médecine préventive, puis aux accidents.

Monique AGUILERA rappelle l'importance de la prévention. Elle demande s'il y a d'autres questions.

En l'absence de question, Monique AGUILERA lève la séance à 15 h.

Monique AGUILERA

Nelly NAVARRO

Présidente

Secrétaire des représentants du personnel